

Tout Personnel

Novembre 2022 - n° 313

DES CRÉATIONS D'EMPLOIS POUR L'ONF !

Après la désastreuse saison des feux de forêt, malheureusement prévisible tant le changement climatique est prégnant et le manque de moyens humains criant, il est inacceptable de subir encore et toujours de nouvelles suppressions de postes.

Afin de sensibiliser les citoyens et les décideurs, le Snupfen s'est associé à Solidaires Météo et Sud-SDIS, un des principaux syndicats de pompiers, pour alerter sur le manque de moyens notamment humains, que ce soit pour la prévision, la prévention et la lutte contre les incendies forestiers.

[Défendons les forêts contre les incendies ! - SNUPFEN Solidaires](#)

Vendredi, le Président de la République a annoncé des moyens matériels et humains pour les pompiers... Et des missions supplémentaires pour Météo France et l'ONF, mais sans moyens supplémentaires ! Faire toujours sans moyens supplémentaires, telle est la devise néolibérale qui prévaut.

Un premier résultat toutefois : le Ministre de l'Agriculture a annoncé qu'en 2023 l'ONF ne subirait pas de suppressions de postes. On prend mais ce n'est pas suffisant loin s'en faut.

Pour ce qui concerne d'éventuelles et nécessaires créations de postes à l'ONF, la bataille se livre en ce moment à l'Assemblée Nationale avec les débats sur la seconde partie de la loi de finances 2023.



Alors le SNUPFEN y est ! Au pied de l'Assemblée Nationale pendant quatre jours avec l'association Canopée Forêts Vivantes. Nous y rencontrons les députés, personnalités, citoyens et toutes celles et ceux qui défendent le service public forestier, notamment en ayant signé la pétition de soutien à l'ONF qui a déjà réuni plus de 177 500 signataires !

[82 heures d'action non-stop pour sauver l'ONF - Canopée \(canopee-asso.org\)](#)

Plusieurs député.e.s et personnalités sont déjà venus, lors de cette première demi-journée, nous apporter tout leur soutien. **Une soixantaine d'amendements émanant de divers groupes parlementaires (majorité comprise !) demandant des effectifs supplémentaires ont d'ores et déjà été déposés !**

Alors n'hésitez pas à interpeler votre député.e (via le lien ci-dessus), c'est le moment !

Et si le gouvernement ne déclenche pas l'article 49.3 de la Constitution d'ici à ce que ces amendements soient votés en séance plénière, c'est-à-dire au plus tard jeudi, alors **tous les espoirs sont permis !**

